

Thônex

vosre commune

N°1 SEPTEMBRE 2004

INFO



Chères
Thônésiennes,
Chers
Thônésiens,



Veronique Rochette Photographies

Vous avez entre les mains le premier numéro du bulletin d'information de Thônex. Nous l'avons voulu gai et convivial, à l'image de notre commune et de ses habitants. Il paraîtra trois fois par an et nous permettra de vous communiquer l'avancement des différents projets de votre commune, de vous faire partager nos coups de cœur – ou nos coups de gueule – et de vous présenter les personnes qui œuvrent à votre service dans le cadre communal. Côté pratique, vous retrouverez à chaque parution l'agenda des manifestations du trimestre, auxquelles nous espérons vous rencontrer nombreux!

Plus qu'une énième publication, ce bulletin se veut le symbole du dialogue et de l'ouverture que nous avons toujours prônés.

Si ce premier numéro vous a donné l'envie d'en savoir plus sur votre commune, n'hésitez à vous connecter sur notre site www.thonex.ch pour obtenir des informations complémentaires ou prenez rendez-vous avec l'un des trois conseillers administratifs, qui vous reçoivent le mardi après-midi à la mairie.

Au nom du Conseil administratif, je vous souhaite une très agréable lecture et vous donne d'ores et déjà rendez-vous en décembre pour notre prochain numéro. Entre temps bonne rentrée à tous! N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires... La porte est ouverte.

▲
Claude Détruche, Maire

▲
Isabel Rochat, Conseillère administrative

Philippe Decrey, Conseiller administratif ▲

Le point sur:

- Le développement du site de l'école de Marcelly-Tronchet
- Les problèmes de trafic
- Les projets en lien avec le développement durable

Du nouveau dans la commune:

- Un parc public d'un nouveau genre
- Se doter d'une véritable politique culturelle

Ne manquez pas:

- La journée internationale «à pied, à l'école»
- L'exposition des Artistes des 3-Chêne
- Le spectacle de solidarité organisé par l'Association «Un enfant, un cadeau»

Faites connaissance avec...

- M. Philippe Guex, secrétaire général.

EDITO

› BÂTIMENT:

Développement du site de l'école de Marcellly

En 2000, le Conseil administratif mandate un bureau d'architectes pour une étude sur le site de l'école de Marcellly-Tronchet, visant à répondre de manière plus adéquate aux besoins communaux. A la lecture du pré-rapport, qui ne présente pas moins de 17 schémas différents et calculs de coûts, seules les propositions de démolition puis de reconstruction partielle ou totale sont retenues. Les conclusions du rapport définitif, adoptées par la commune, recommandent le lancement d'un concours d'architecture en deux phases. C'est chose faite le 5 août 2002 et en décembre de la même année, le jury retient 8 projets pour participer à la deuxième phase. Les lauréats sont finalement désignés le 18 mars 2003, avec demande de poursuivre des études complémentaires.

Plus de trois ans de travaux préparatoires peuvent sembler longs mais ce processus a permis de valider de manière irréfutable la nécessité de reconstruire l'école de Marcellly-Tronchet. Le Conseil municipal vient de voter, à mi-juin, le crédit d'étude pour un montant de 3 millions et demi, toutes options comprises. D'ici la fin de l'année, le projet définitif devrait être bouclé pour présentation aux Conseils administratif et municipal au début 2005.



▲
Ecole Marcellly-Tronchet

› ENVIRONNEMENT:

Un parc public d'un nouveau genre

La place de jeux située derrière la Salle des fêtes va être réaménagée, constituant la première réalisation d'un projet global qui nous tient à cœur: offrir aux Thônésiens des espaces conviviaux au centre-ville, des lieux où il fait bon vivre et échanger. Ce parc, véritable lien intergénérationnel, associe avec harmonie des espaces de promenades et de repos pour les adultes et des placettes de jeux pour les enfants, faisant appel à leur imaginaire au travers d'allusions à des contes ou récits pittoresques. Un soin particulier a été porté à la biodiversité et au choix des revêtements de différentes couleurs en matière semi-perméable.

Concrètement, le crédit de construction ayant été voté en juin dernier par le Conseil municipal, les travaux se dérouleront de septembre à décembre 2004, pour permettre une

ouverture du parc et de ses surfaces engazonnées en avril 2005.

Ces travaux comprendront également la reconstruction du collecteur, actuellement dans un état très vétuste.



▲
Plan d'aménagement du futur parc

► ENTRETIEN : Faisons connaissance avec...



Nom: Guex
Prénom: Philippe
Age: 43 ans
Fonction: secrétaire général depuis 1990
Etat civil: marié 2 enfants
Sports: ski et randonnée
Hobbies: activités en famille, voyages, informatique et courses de F1

Que recouvre exactement la fonction de secrétaire général au sein d'une commune comme Thônex?

Mon rôle est avant tout de servir d'interface entre les trois Conseillers administratifs et les cadres de la commune.

Chaque semaine, tous les dossiers en cours sont présentés et discutés avec le Conseil administratif, et font ensuite l'objet de décisions à faire appliquer par les différents services. Il est important dans un sens comme dans l'autre de savoir faire passer les messages en mettant en avant les bons arguments. Je fonctionne un peu comme le gardien de la mémoire communale et peux mettre en garde par rapport à des échecs passés.

En presque 15 ans de bons et loyaux services, qu'est-ce qui vous motive encore ?

Sans hésiter, la diversité. Le milieu est très enrichissant et permet de toucher à des domaines très variés. Le passage d'une politique villageoise à une politique de ville a, de plus, augmenté les exigences du Conseil municipal dans la préparation des dossiers, nécessitant un travail plus approfondi et dès lors plus intéressant.

A votre avis, quelles qualités requiert ce poste?

Tout d'abord une grande faculté d'écoute et le goût du contact. Il est également préférable de savoir rester neutre dans les débats, voire même de les dépolitiser. Plus pratiquement, un sens aigu de l'organisation et de la diplomatie, ainsi qu'une bonne connaissance du fonctionnement communal sont également nécessaires.

Quel dossier vous a particulièrement marqué dans votre carrière?

Pour les montées d'adrénaline, l'extension du centre sportif de Sous-Moulin en 1997.

La commune a plongé, contre toute attente, dans les chiffres rouges juste au mauvais moment, donnant des arguments tout trouvés aux référendaires. Le dossier est passé en votation populaire et a fait l'objet de débats publics disputés. Aider le Conseil administratif à trouver les mots justes pour convaincre fût un sacré défi.

Pour finir sur une note plus légère, une anecdote à nous raconter?

Je me souviens de ce futur marié qui avait réservé la salle Louis-Valencien pour son mariage. Non seulement on a dû réquisitionner ladite salle pour des votations de dernière minute mais en plus, il a reçu une convocation pour le dépouillement du même jour... L'Encre bleue ne nous a pas manqués!

Thônex en chiffres

- 1900: 1'051 habitants
- 2000: 12'141 habitants
- 7^{ème} des 45 communes genevoises
- 52% de femmes
âge moyen 40,7 ans
48% d'hommes
âge moyen 37,7 ans
- 1'016 enfants de 0 à 6 ans
- 66,6% de Suisses (14,9% naturalisés)
33,4% d'étrangers originaires de 112 pays
- 6'019 personnes actives soit la moitié de la population dont 1'060 sont actives dans la commune.

CHIFFRES

› URBANISME : Les «Communaux d'Ambilly»

La croissance démographique du canton exige de préparer des réserves pour l'urbanisation à moyen et long termes. Dans cette optique, le Grand Conseil a inscrit dans son plan directeur cantonal, adopté en 2001, la densification de ce périmètre, tout en prônant de manière louable des objectifs de développement durable en associant le plus possible les habitants et les autres milieux concernés aux processus de prises de décisions.



Mais en réalité, tout se complique dans la mesure où toute urbanisation supplémentaire dans la commune se heurte au lancinant problème des transports et de la circulation en général. Le plan directeur communal, voté en 1999, a mis en exergue la lourdeur de ces contraintes et l'initiative communale, votée en décembre 2003, demandant un préavis négatif à tout projet de modification dudit plan, ne font que rendre la situation plus complexe. Une affaire à suivre de près cet automne, puisque un projet de loi concernant la réservation des accès routiers a été mis à l'enquête publique cet été et que le Conseil municipal devra se prononcer à ce sujet sous forme de préavis. Débats animés en perspectives...

› DÉVELOPPEMENT DURABLE : Application des plans d'actions de Rio

Suite aux rencontres internationales de Rio en 1992, où les nations ont décidé la mise en route de plans d'actions par secteur, la Suisse a adopté l'Agenda 21 et une loi, figurant dans la Constitution nationale, a été votée par le Conseil fédéral.

Qu'en est-il pour Thônex? Comme demandé lors de la dernière législature, le nouveau Conseil administratif a élaboré une stratégie «Agenda 21» dont la mise en place a commencé cet été. Concrètement, l'action pour la commune consiste à établir un inventaire de tout ce qui s'est déjà fait en matière de développement durable sur le territoire communal autour des trois axes concernés: le social, l'économique et l'environnement.

La Commission d'urbanisme a opté pour deux voies différentes de mise en évidence. La première, menée par un mandataire externe,

doit permettre de définir un plan d'actions pour Thônex sur la base d'un état des lieux précis. Le rapport fera l'objet de consultations auprès des associations communales pour aboutir à la fixation des objectifs d'ici fin juin 2005. La deuxième voie a consisté à demander à deux étudiants avancés de l'EPFL de réaliser une étude préliminaire des impacts du développement des «Communaux d'Ambilly».



› CULTURE :

Se doter d'une véritable politique culturelle

Pour la première fois, la Commune de Thônex fait réaliser une étude culturelle avec la volonté de développer ce secteur à la mesure des besoins d'une grande commune encore appelée à croître. Le mandat, accepté par le Conseil municipal le 15 juin 2004, comprend la réalisation d'un dossier d'étude stratégique faisant, d'une part, l'état des lieux des moyens actuellement à disposition de la commune et dégageant, d'autre part, le potentiel culturel, ainsi que les envies et attentes de la population.

Ce dossier, remis à fin août 2004, donnera aux autorités communales les moyens nécessaires pour définir leur volonté politique en matière culturelle. Il proposera également des orientations pour la programmation et l'organisation d'une «saison culturelle» thônésienne, tenant compte au mieux des attentes de la population.

Le Conseil administratif tient à remercier tous ceux qui ont répondu au sondage et qui, par ce geste, ont montré leur soutien dans ce projet d'envergure mené par la commune, et plus particulièrement par sa Commission Culture.



▲
Salle des fêtes

› CIRCULATION :

Priorité aux problèmes de trafic

Les dossiers liés aux problèmes de trafic sont légion sur la commune et le Conseil administratif fait tout ce qui est en son pouvoir pour en activer les règlements, multipliant les courriers et contacts avec l'Office des transports et de la circulation (OTC).

Au chemin du Foron, par exemple, alerté par une pétition des enfants du cycle d'orientation, le Conseil administratif a immédiatement demandé la mise sur pied d'un contrôle radar. Des résultats probants: sur 438 véhicules contrôlés, 187 amendes d'ordre et 38 dénonciations, avec un record à 88 km/h sur un tronçon limité à 40 km/h! Des mesures provisoires ont tout de suite été mises en œuvre avec la construction d'îlots et de chicanes sur le haut du chemin. Une étude sur toute la longueur du chemin du Foron permettra de régler définitivement les problèmes de trafic sur cet axe, assurant sécurité et confort à ses usagers, qu'ils soient conducteurs ou piétons.

Traversée de la route Blanche

Le 4 juin survenait un terrible accident à la hauteur de l'arrêt des bus 20 et 27 –un adolescent était renversé par une moto- prouvant, s'il était encore nécessaire, que sécuriser la traversée de la route Blanche était absolument urgent. Le 8, un courrier était envoyé à l'OTC pour relancer ce dossier bloqué au DAEL, chargé de négocier l'achat des terrains. Pour mémoire, le projet de passage sécurisé proposé par la commune a été accepté par l'OTC le 18 novembre 2003.

AGENDA

Automne 2004

› Septembre

21 SEPTEMBRE 2004

Pédibus

Thônex participe pour la deuxième fois à la journée internationale «à pied, à l'école». Des écoles des quatre coins du globe uniront leurs forces lors de cette manifestation pour promouvoir l'importance d'aller à l'école à pied.

Cette journée de sensibilisation pourrait déboucher sur l'ouverture de lignes de Pédibus à Thônex, la commune étant prête à aménager les accès. Il ne manque plus que les accompagnateurs: la balle est donc dans le camp des Associations de parents d'élèves...

25 - 26 SEPTEMBRE 2004,

samedi dès 15h, dimanche dès 12h30

Kermesse catholique Eglise St François

› PRATIQUE: Aller à l'école en toute sécurité

Connaissez-vous le Pédibus? Pour éviter la spirale infernale: conduite des enfants en voiture à l'école, davantage de trafic, davantage d'insécurité routière, la commune met sur pied un système de ramassage scolaire à pied.



La caravane d'enfants est menée par des adultes (si vous êtes intéressé(e) à devenir conducteur(trice), contactez la mairie).

Elle accueille des enfants à différents endroits de l'itinéraire selon un horaire fixe, exactement comme un bus! Dépêchez-vous d'inscrire votre enfant: le Pédibus est bientôt à Thônex.

› Octobre

5 OCTOBRE 2004, 13h30 à 18h

Thé dansant des aînés à la salle des fêtes

20 OCTOBRE 2004, 15h à 18h

Salle des fêtes

Grand loto réservé aux aînés de la commune

23 OCTOBRE 2004, 20h à 2h

Concert Total Country

Le Comité des fêtes réquisitionne la salle des fêtes pour son rendez-vous annuel au pays des cow-boys.

28 OCTOBRE 2004, 15h à 21h

Vernissage de l'exposition des **Artistes des 3-Chêne**. La salle des fêtes présente, du **29 octobre au 7 novembre**, des œuvres réalisées par les Artistes des 3-Chêne. L'exposition est ouverte du lundi au samedi, de 15h à 20h30, et le dimanche, de 15h à 18h.

› Novembre

11 NOVEMBRE 2004, 13h30 à 18h

Thé dansant des aînés à la salle des fêtes

13 NOVEMBRE 2004, 8h à 18h

Salle des fêtes

Le **Forum des Hommes** organise une conférence dont le thème reste encore à définir.

24 NOVEMBRE 2004, 14h30 à 17h

Salle des fêtes

Comme chaque année à l'occasion des fêtes, l'Association «Un enfant, un cadeau» convie les familles à un **spectacle de solidarité**. Des cadeaux seront récoltés à l'entrée pour être offerts aux enfants défavorisés.

27 NOVEMBRE 2004, 19h à 2h

Salle des fêtes

Le Club Zou organise son **bal annuel**: l'occasion de se déchaîner sur la piste de danse.



Mairie de Thônex:

58, chemin du Bois-Des-Arts – C.P. 264 – 1226 Thônex

t 022 869 39 00 - f 022 869 39 01

Horaires: Lundi - Jeudi: 8h00 - 12h00 / 13h30 - 17h30
(vendredi et veille de jour férié: 13h30 - 16h30)

www.thonex.ch



www.lerespect.ch